



FLASH INFO
CGT Ecologie Grand-Est
C.S.A.
Jeudi 19 Mars 2026

Un Comité Social d'Administration (CSA) de la DREAL Grand-Est s'est tenu le Jeudi 19 Mars 2026 à Metz.

La CGT a salué l'arrivée toute récente de la nouvelle Secrétaire Générale de la DREAL, présente à cette séance.

De nombreux points secondaires étaient à l'ordre du jour.

Aussi les questions préoccupant directement les agent-es ont été discutées entre vos représentants et le directeur dans le dialogue préliminaire au CSA.

Points et Question liminaires de la CGT

La CGT constate que la DREAL craque de toutes parts, ce qui sera évoqué à la F3SCT exceptionnelle « spéciale RPS » du 7 avril.

Ce qui paraît d'après le communiqué intersyndical, être **une sanction politique contre une collègue de la DREAL Bretagne** sera peut-être une des gouttes qui fera déborder le vase déjà trop plein de notre ministère.

[Pour la DREAL Bretagne, faire respecter l'État de droit serait sanctionné ! FNEE CGT](#)

Compte-tenu de la situation globale dont celle de notre ministère, et la situation très dégradée de la DREAL G-Est, la subjectivité, l'opacité, le cynisme, l'autoritarisme paternaliste historiques et toujours à l'œuvre à certains niveaux, ne sont plus possibles.

Aujourd'hui, la CGT réclame un changement de « management » du DREAL
Il est temps de tourner une page

Malgré le contexte général catastrophique, la CGT DREAL Grand-Est ne désespère pas de remettre à tous les étages, **du dialogue, du respect, de la transparence et de l'objectivité.**

Ce qui est heureusement le cas localement, dans la grande majorité des services de la DREAL.

La CGT exige de l'administration :

- **la garantie d'égalité de traitement et d'absence de discriminations.**
- **la neutralité de l'administration de la DREAL**, particulièrement en cette année d'élection.

La CGT a posé au directeur, trois questions intéressant les agent-es au CSA du 19 mars 2026 :

1- Un sujet majeur de préoccupation : la politique d'austérité aggravée, qui réduit drastiquement les effectifs de la DREAL.

La CGT souhaite connaître les objectifs de suppression de postes assignés à la DREAL G-Est et leur modalités.

Les suppressions de postes peuvent-elles être un outil de sanction pour des agent-es ou des services récalcitrants à obéir aux injonctions politiques ?

2- Nous entendons ici et là des velléités de réorganisations de la part de certains chefs de service. **Dans quels services des réorganisations sont-elles prévues ?**

3- Le 27 février 2025, l'intersyndicale DREAL avait obtenu du Directeur, la promesse d'**associer les agent-es du SPRNH à la réforme de la Prévision des Crues**

Hélas, l'illusion créée lors du séminaire du CVRH de mai 2025 s'est rapidement dissipée

Au CSA du 26 juin, une note d'information «Orientations pour une feuille de route sur la production de la vigilance aux crues» a été inscrite en huitième point de l'ordre du jour.

Alors que la désignation de « prévisionnistes de renfort » censés être volontaires attisait les tensions récurrentes dans tous les pôles de ce service, un changement de stratégie est apparu dans cette « information » descendante : le cap **« prévisionniste Grand Est »** fixé au 1er Janvier 2027

L'illusion de « volontariat » et de « concertation » a fait vite feu.

Certes, un nombre impressionnant de 21 Chantiers sont menés par la chefferie de service, dans certains groupes les prévisionnistes ou hydromètres sont présents.

Mais les agent-es ne se sentent pas entendues, constatent un cloisonnement de ces groupes, et l'absence d'information officielle. Par exemple pas de retours quant aux réunions de chefs de pôles hebdomadaires. Certes des informations sont distillées par voie hiérarchique.

Donnant la désagréable impression que tout est décidé d'avance depuis les hautes sphères.

S'agit-il d'une volonté politique **d'économiser la masse salariale dédiée aux astreintes « crues »** et d'explorer à ces fins, en mode « management par objectifs » de la deuxième guerre mondiale, les limites physiques des agent-es en cas de crise ?

Comme lors des crues de la Pentecôte 2024 par exemple. Cf le RETEX (retour d'expérience)

La formule « 4/6/8 Prévisionnistes G-Est » avancée officieusement est à comparer avec le nombre de prévisionnistes actuellement opérationnels en cas d'Alerte Crues, dans chacun des 3 bassins du G-Est.

« 4/6/8 Prévisionnistes G-Est » d'astreinte, soit 4 en saison sèche, 6 en saison intermédiaire et 8 en saison des crues, est-ce suffisant pour accomplir la mission de prévention des crues, qui évolue dans le contexte du réchauffement climatique ?

Il faudra l'expertiser, la protection de la population, de l'environnement et des biens est en jeu, et la DREAL G-Est a des obligations internationales en la matière.

S'ajoute au malaise, la volonté affirmée de réduire les semaines d'astreinte

Ce qui reviendrait à faire des astreintes gratuites, c'est à dire d'augmenter le temps de travail sans compensation salariale, en comptant sur le dévouement des agent-es

A l'instar de ce qui commence à être annoncé aux Inspectrices et Inspecteurs des Installations classées, à qui est évoqué la possibilité de rester joignables 24h/24, 365 jours par an en dehors des astreintes ...

La direction DREAL confirme-t'elle des directives de réduction de la masse salariale liée aux astreintes ?

En conclusion la CGT exige la fin de ce système, largement ressenti comme de la brutalité managériale que ce soit au SPRNH ou ailleurs.

La CGT exige une clarification rapide de la réforme de la Prévision des Crues Grand-Est, une vraie concertation, avec la diffusion d'un point d'étape précis et lisible et un calendrier du dialogue social.

A commencer par un point au CSA du 25 Juin 2026, permettant de débattre collectivement des options sur la table, tant en terme de condition de travail, que d'efficience de la prévision des risques naturels.

Discussion entre représentants du personnel et M. le directeur

Concernant les Effectifs 2026 de la DREAL G-Est

Le directeur indique qu'aucune réorganisation n'est prévue à la DREAL, ni de réforme des astreintes.

Le directeur rappelle que le ministère doit supprimer 216 ETP (équivalents temps plein) cette année, et indique ne pas avoir d'information précises à donner, dans l'attente d'un « pré-CAR en avril ou mai » et d'arbitrages du préfet de région.

Il redonne le chiffre de suppression de 30 ETP pour la zone de gouvernance sous sa responsabilité (DREAL DIR-Est DDT et DDETS)

Des explications orales quant au processus compliqué de répartition de « **jetons** » pour des recrutements « externes » à notre zone de gouvernance (à priori sont « internes » uniquement les agent-es du ministère de la zone de gouvernance ...) sont formulées.

En résumé il s'agit de discussions « entre nous » « au fil de l'eau », dans un contexte « où tous les besoins de recrutements « externes » ne seront pas couverts ».

Suite à la demande de la CGT le directeur accepte de mettre un point d'étape « effectifs DREAL G-Est » au CSA du 25 juin prochain

Une explication claire des processus de décision de répartition des « jetons » est attendue par la CGT

Concernant le SPRNH – Prévision des Crues / Hydrométrie

En réponse à l'interpellation de la CGT, de l'UNSA et du SNE-FSU qui ont consulté les agent-es concernés et convergent sur un sentiment d'oppression, la direction répond :

1/ Le 1^{er} janvier 2027 n'est pas une date « totémique »

Il est porté attention à démarrer dans des conditions permettant la continuité du service public de prévision des crues

2/ Une réunion à l'attention des agent-es concerné-es sera organisée,

avec d'avantage de vision globale et de transversalité entre les 21 chantiers

Avec un « temps d'expression et d'écoute des agent-es »

3/ Un point « clef de voûte » sera présenté aux représentant-es du personnel au prochain CSA DREAL G-Est du 25 Juin

Concernant le SG / RSU

L'administration annonce suite à l'observation de l'UNSA, ne plus être en mesure d'assurer le « Rapport Social Unique »

La CGT, l'UNSA et la FSU le déplorent : ce rapport annuel apporte des statistiques essentielles en terme de prévention des « RPS » (accidents, arrêts maladies, heures sur-travaillées ...)

La CGT s'interroge sur la situation d'agent-es du SG subissant une sous-exploitation.

En retrouvant une gestion du travail saine, qui ne lèse ni n'exclut personne, il est possible d'éviter d'abandonner des missions utiles et obligatoires, telles que le Rapport Social Unique.

Fusion des pôles « Espaces Naturels Est » et « Espaces Naturels Ouest »

La CGT rappelle que dès la création de la DREAL Grand-Est, il était réclamé au Service Eau Biodiversité Paysage, de ne pas diviser la protection des espaces naturels du Grand-Est en une zone « Ouest » et « Est »

La division entre « PENE » et « PENO » a été pénible ... tant pour les collègues que pour les partenaires extérieurs.

La fusion naturelle en un seul pôle, mise au vote du CSA, n'est en l'occurrence pas une réorganisation, et la CGT adhère au fait que le poste de chef « PENO » est transformé en chargé de mission sur place à Châlons-en-Champagne.

Néanmoins le directeur précise qu'il ne bénéficiera pas d'un « jeton » (traduction : ne sera pas ouvert aux candidat-es hors ZG DREAL g-est).

L'ensemble des organisations syndicales votent pour cet ajustement d'organigramme concerté et consensuel.

Arrêté d'organisation de la DREAL Grand-Est

Cet arrêté est modifié suite à l'ajustement au SEBP ci-dessus.

La CGT constate que la mission prévention reste sous la coupe du SG, en contradiction avec les orientations de la DGAFP et l'audit qualité DREAL G-Est. La CGT estime au vu de différentes affaires enregistrées ou actives, que cette situation anormale, engendre des dysfonctionnements récurrents.

La CGT rappelle son exigence que le projet de Mission de Prévention régularisé, transversal et pluridisciplinaire porté par le Médecin du Travail qui a démissionné de la DREAL G-Est, soit mis en débat.

La CGT espère que la prochaine F3SCT exceptionnelle spéciale « RPS » permettra enfin d'enclencher des travaux concrets et constructifs.

La CGT vote en conséquence contre cet arrêté d'organisation de la DREAL.

Vidéo-surveillance cité administrative de Chaumont

La CGT constate que par exemple, l'intrusion récente d'un usager mécontent à la DREAL Strasbourg, en l'absence d'accueil physique, n'aurait en rien pu être empêchée par la vidéosurveillance. Les moyens humains demeurent indispensables et irremplaçables.

La CGT, l'UNSA et le SNE-FSU s'abstiennent sur ce projet de la préfecture 52

FO vote pour.

Égalité professionnelle et lutte contre les discriminations

Il est annoncé que cette mission, sera renforcée par un binôme

La CGT rappelle son implication pleine et entière pour l'égalité femme-homme et dans la lutte contre toutes les discriminations recensées par le ministère. Parfois à ses risques et périls.

Le sujet est prioritaire et sérieux.

Attention à ne pas l'instrumentaliser et le dévoyer.

Les RPS potentiellement liés à certains cas managériaux pourraient être liés à diverses formes de discriminations. **L'administration doit être elle-même exemplaire.**

Encore une fois, au-delà de la sensibilisation, il est temps de mettre en place un dispositif de prévention concret efficace et coopératif, avec les moyens humains nécessaires.

« SPE » = Service Public Écoresponsable

La CGT pointe le discours habituel de culpabilisation individuel pour masquer la responsabilité systémique, établie par les instances scientifiques internationales [GIEC](#) et [IPBES \(biodiversité\)](#)

Ceci dans une situation d'abandon en rase campagne des politiques écologiques.

Concrètement, par exemple à la cité administrative « Polygone » de Metz, des dispositifs tels que des **panneaux photovoltaïques, l'infiltration naturelle des eaux de pluie, une gestion plus favorable à la faune ... ont été obtenus grâce à l'action de la CGT et de l'intersyndicale.**

A ce stade nous faisons face à l'absence complète de dialogue social au sujet de la cité siège de la DREAL.

La CGT déplore le refus de la DREAL ou de la Préfecture, d'aménagements « écoresponsables » simples :

- possibilité d'ouvrir les fenêtres en grand en cas de canicule pour rafraîchir l'air le matin
- jardin partagé
- sécurisation du parcours interne des cyclistes ...

Il est nécessaire d'augmenter le rapports de force pour une réelle exemplarité des services de l'État, que soit en terme d'écologie ou de démocratie !

***Pour votre liberté d'expression, pour vous défendre
et défendre nos Services publics : rejoignez-nous !***



CGT Ecologie Grand-Est

DREAL G-Est, DDT 57 et DDT 88

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

03 87 56 42 15 06 30 34 18 09

<http://intra.dreal-grand-est.e2.rie.gouv.fr/la-cgt-r680.html>